

IDM

Épreuve d'admission 22-23

L'épreuve d'admission pour le cursus de la section **Image dans le Milieu** se déroule en trois temps:

1. Constitution d'un dossier qui comporte :

- une lettre de motivation de 1 à 2 pages expliquant pourquoi vous souhaitez entamer un cursus artistique en école supérieure des arts. Précisez pourquoi vous choisissez l'atelier **Image dans le Milieu**. Expliquez-nous quelles sont vos aspirations, de quelle manière vous vous projetez dans ce cursus.

-un CV

- votre portfolio artistique (non-obligatoire pour les candidats et les candidates qui n'ont pas de formation artistique préalable).

-un document présentant la pratique de deux artistes (au choix) dont les œuvres impliquent une dimension **pluridisciplinaire** ou **transdisciplinaire** (1 page minimum de texte par artiste hors illustrations).

Soignez votre document : mise en page, visuels et orthographe.

> Les dossiers sont à envoyer, au plus tard une semaine avant la date de l'entretien de motivation, via Wetransfer à l'adresse : IDM@artsaucarre.be

2. Un entretien de motivation avec l'équipe pédagogique de l'atelier (20 minutes).

3. L'épreuve artistique.

Elle se déroule durant 3 jours au sein de l'atelier, les candidats et les candidates travaillent sur des exercices proposés par les enseignants de la section. Ces sessions collectives sont l'occasion d'entreprendre de nombreuses expérimentations et de comprendre les mécanismes de recherche et de travail de l'atelier IDM. Chaque candidat et chaque

candidate apporteront leur matériel (une liste sera communiquée la semaine précédent l'épreuve d'admission).

Pour toute question, n'hésitez pas à nous écrire : IDM@artsaucarre.be

Pour en savoir plus sur l'atelier : <https://blog.artsaucarre.be/idm/>

Suivez-nous aussi sur Instagram : @idm_atelier

Au plaisir de vous rencontrer

L'équipe pédagogique IDM